

Pont 2 colonnes à vis et hydraulique



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé
apprenti encadré par tuteur
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections obligatoires :



Bonnes pratiques :

- 1 Positionner la partie lourde du véhicule sur les bras courts.
- 2 Placer les tampons sous les points recommandés par le constructeur et vérifier le verrouillage automatique des bras mobiles.
- 3 S'assurer qu'aucune personne ou qu'aucun matériel ne soit présent sous le pont et autour du pont avant la descente (par exemple par un miroir).
- 4 Aucune personne ne doit être présente dans le véhicule lorsque le pont est en élévation.
- 5 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 6 Se reporter aussi aux consignes affichées sur le pont et à la notice d'utilisation.
- 7 S'assurer de la stabilité du véhicule avant de le lever complètement. Respecter les consignes constructeur.

Informations complémentaires :

Indiquer la personne responsable de l'entretien périodique.

Le port de lunettes est conseillé lors du travail sous le véhicule.

Risques :



- 1 Chute du véhicule suite à usure mécanique des éléments un dépassement de charges ou un mauvais positionnement du véhicule.
- 2 Écrasement du pied par bras de positionnement lors de la descente (si hauteur inférieure à 120 mm).
- 3 Renversement du véhicule lors de la dépose d'un élément important (moteur, ensemble moteur boîte) dû au déplacement possible de son centre de gravité.

Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.
Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Numéros d'urgences :

